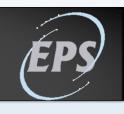


SÉJOUR À LA MONTAGNE 2020 (EPS)







Les accompagnateurs



- Mme Menard (enseignante de mathématiques)
- Mme Hubert (enseignante éducation musicale)
- M Damestoy (enseignant EPS)
- M Lautrete (enseignant EPS)
- M Massarin (enseignant EPS)
- M Masse (enseignant EPS)



Contexte sanitaire



Si +12ans au moment du départ

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

- Vaccin 2 doses
- Certificat de Covid de moins de 6 mois

· Si -12ans : aucune contrainte



Objectif du séjour



Les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) connaissent depuis quelques années un net engouement qui s'inscrit dans une évolution du goût français pour les pratiques physiques de loisir.

Intérêt et accès social pour certains, mais, hélas, exclusion de fait pour d'autres, autant d'arguments qui plaident pour une meilleure intégration des APPN dans l'enseignement obligatoire de l'Education Physique et Sportive (arrêté du 10/01/97 – JO du 21/01/97- BO n°5 du 30/01/97). La circulaire n° 2017-075 du 19/04/2017 réaffirme les enjeux éducatifs de l'enseignement des APPN en milieu scolaire.

Nous mettons au collège, à travers le projet pédagogique d'EPS, l'accent sur deux activités physiques de pleine nature : l'escalade (en 6ème et 4ème) et la course d'orientation (en 5ème et 3ème).

Dans une envie d'approfondissement mais aussi de découverte des APPN, les

enseignants d'éducation physique et sportive proposent, aux élèves de 5ème, un séjour à Piau Engaly du 13 au 17 janvier 2020 pour découvrir la montagne et pratiquer le ski alpin.



Objectif du séjour

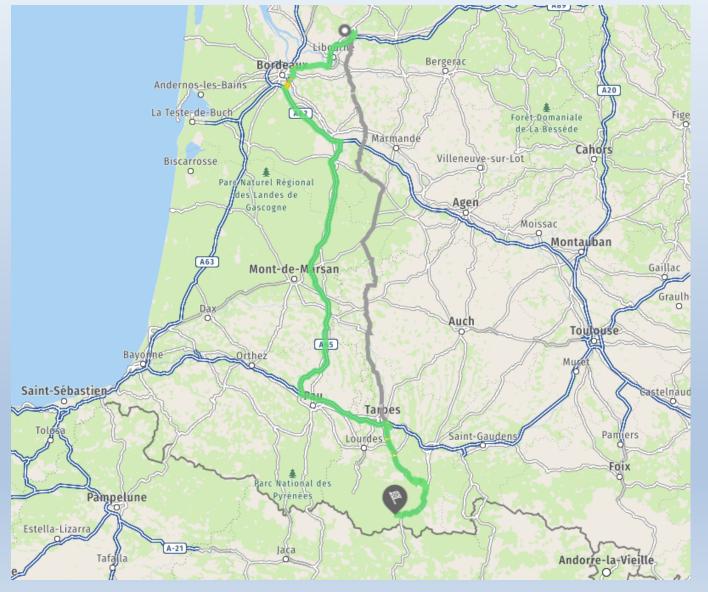


- Parcours citoyen
 - Apprendre à vivre ensemble dans le respect des autres et de la nature
 - Apprendre à s'organiser en autonomie
- Parcours santé
 - Apprendre à agir en sécurité pour soi et les autres
- Parcours culturel
 - Découvrir le monde de la montagne grâce à la pratique du ski alpin
- Parcours avenir
 - Découvrir les métiers liés au monde de la montagne



Où allons-nous?





 PIAU-ENGALY
 Aragnouet 65

 391km de Coutras

 5h de bus environ



Piau-Engaly





Située dans le département des Hautes Pyrénées, Piau est la plus haute station des Pyrénées – 1860m



Piau-Engaly







L'auberge « Skylodge »







Skylodge

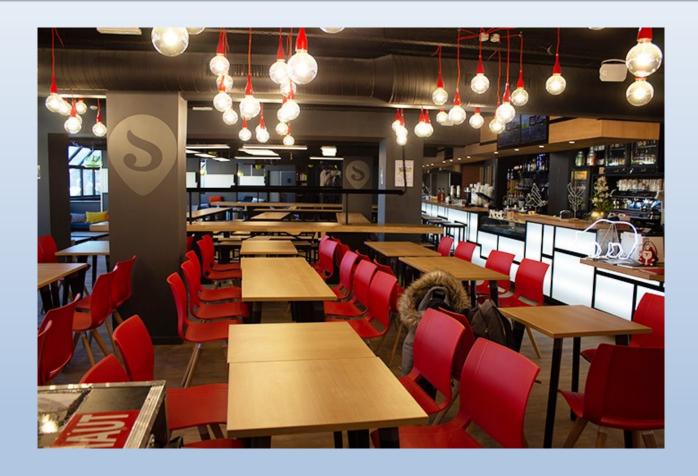






La salle de restauration





Repas équilibrés, faits maison, servis sous la forme d'un buffet Le déjeuner sera pris au chaud, permettant aux élèves de se reposer.



La chillzone







Les dortoirs







Déroulé de la semaine



	Matin	Après-midi	Soirée
Lundi 24 janvier	Départ 9h00 Pic-nic	Arrivée et installation Retrait du matériel	Veillée
Mardi 25 janvier	Cours de ski 9h30-11h30	Ski	Veillée
Mercredi 26 janvier	Cours de ski 9h30-11h30	Ski	Veillée
Jeudi 27 janvier	Cours de ski 9h30-11h30	Ski – passage des « tests »	Boom
Vendredi 28 janvier	Ski	Départ 14h00 Retour vers 19h00	Repos! Bien mérité



Journée type



- Entre 7h30 et 8h00 : Réveil par les enseignants
- 7h45-8h30 : Petit-déjeuner
- 8h30-8h45 : Rangement chambre, préparation pour le ski (tenue, crème, forfait)
- 8h45-9h00 : Passage au râtelier pour prendre les chaussures de ski
- 9h30-11h30 : Cours de ski
- 12h00-13h30 : Déjeuner puis repos
- 13h30-14h00 : Préparation pour la session de ski
- 14h00-16h30 : Cours de ski avec les enseignants
- 17h00-19h00 : Retour à l'hôtel, douche, temps calme. TELEPHONE AUTORISE
- 19h00-20h00 : Diner, temps calme, salle de jeu
- 20h00-21h30 : Veillée
- 21h30-22h00 : Coucher
- 22h00 : Extinction des lumières



L'activité ski

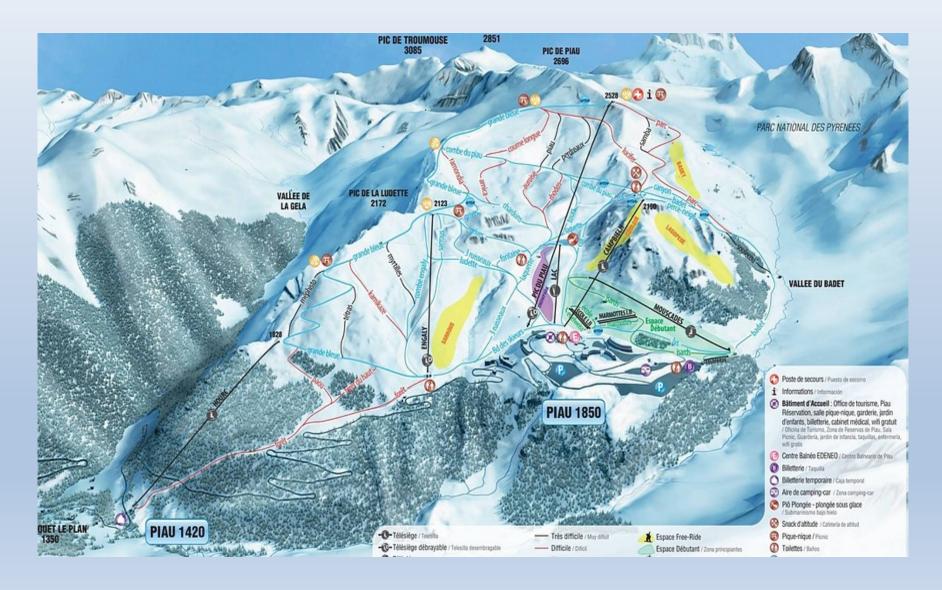


- 7 sessions de 2h
- Les cours sont dispensés par des moniteurs qualifiés ESF et les professeurs d'EPS
- Groupes de 12 enfants maximum en fonction du niveau de ski
- Matériel fourni par le prestataire (ski, bâtons, chaussures et casque)



Plan des pistes







Fiche de renseignements



- Renseignements médicaux
 - Traitement médical : ordonnance obligatoire si médicaments
 - Allergie

Régimes particuliers



Règlement



- Respect des lieux, des personnes, des horaires, des consignes
- Non possession / non consommation de produits illicites

Rappel : le règlement intérieur s'applique pendant toute la durée du séjour

Téléphone portable autorisé sous certaines conditions

Tout manquement aux règles évoquées pourra entrainer des sanctions, dont l'exclusion du séjour (rapatriement aux frais de la famille)

Droit à l'image – wwww.college-coutras.fr

Limiter les affaires de valeur

Pas de nourriture personnelle (bonbons, sodas...)



Trousseau élève



BAGAGES: 1 valise + 1 sac à dos

- Lunettes de soleil
- Gants de ski
- Vêtements de ski chaud et imperméables
- Vêtements de change chaud pour l'hôtel, différents des vêtements de ski
- Gourde ou petite bouteille d'eau
- Chaussons pour l'hôtel



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



QUESTIONS DIVERSES

Photos individuelles des enfants équipés

Plan des chambres à voir avec l'organisme

Trousses de secours

Sachet congélation pour les médicaments

Boîte pour les téléphones + enveloppe avec le nom des élèves

Fiche d'urgence